



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



### **Au jour le jour – février 2018**

01 02 : Dax – audience au tribunal correctionnel – Me Gualandi (Cabinet Ruffié) a représenté la SEPANSO pour des affaires concernant l'anguille. Georges Cingal a été un des principaux militants européens dont le lobbying a permis d'obtenir le règlement européen était à ses côtés. Notes : 6 pages

01 02 : LGV – remise officielle du rapport Duron dont les conclusions sont relativement proches des analyses de la SEPANSO : la modernisation des voies existantes doit passer avant GPSO-LGV

02 02 : Mont de Marsan – Conseil d'administration de la SEPANSO Landes – Projet de PV : 16 pages.

03 02 : Bias - Enquête publique relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme – Observations de la SEPANSO : 4 pages + une pièce jointe : 7 pages

03 02 : Ondres - requête en excès de pouvoir dirigée contre le permis de construire n° 40 209 17D0010 délivré le 5 juillet 2017 par le maire de la commune d'ONDRES à la SC PATRIMONIALE N. OCEANA et autorisant le changement de destination d'une habitation en commerce et la création d'un logement de fonction, ensemble la décision du 11 décembre 2017 portant refus de retrait du susdit permis de construire (13 pages + 16 pièces jointes)

04 02 : Aureilhan - Enquête publique relative au projet de révision du plan local d'urbanisme – Observations de la SEPANSO : 5 pages + 6 photos

05 02 : Dax – Signature chez le notaire du legs Duchen – L'appartement de Gérard Duchen devient propriété de la SEPANSO Landes

05 02 : Nousse – épandage de lisiers en période pluvieuse susceptible d'impacter le Louts

06 02 : Arengosse – Le préfet rejette le recours gracieux de la SEPANSO contre l'arrêté n°2017-2005 en date du 18 octobre 2017 autorisant le défrichements de bois et les arrêtés accordant des permis de construire pour l'édification de parcs photovoltaïques.

06 02 : Arjuzanx - Le préfet rejette le recours gracieux de la SEPANSO contre l'arrêté n°2017-2006 en date du 18 octobre 2017 autorisant le défrichements de bois et les arrêtés accordant des permis de construire pour l'édification de parcs photovoltaïques.

06 02 : Mézos - Le préfet rejette le recours gracieux de la SEPANSO contre l'arrêté n°2017-2007 en date du 18 octobre 2017 autorisant le défrichements de bois et les arrêtés accordant des permis de construire pour l'édification de parcs photovoltaïques.

06 02 : Morcenx - Le préfet rejette le recours gracieux de la SEPANSO contre les arrêtés accordant des permis de construire pour l'édification de parcs photovoltaïques.

06 02 : Morcenx - Recours gracieux – la SEPANSO demande au préfet de rapporter l'arrêté n° 2017-2165 autorisant le défrichage de parcelles forestières pour implanter des panneaux photovoltaïques.

07 02 : Bias - Enquête publique relative au projet de révision du plan local d'urbanisme – Observations complémentaires de la SEPANSO : 2 pages

07 02 : Saint-Martin de Seignanx – la SEPANSO étant devenue propriétaire de l'appartement légué par Gérard Duchen, nous allons pouvoir vider l'appartement.

08 02 : Labenne - Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique d'instauration des périmètres de protection autour du forage R 15 à Labenne au bénéfice du Syndicat d'équipement des communes des Landes – Observations SEPANSO : 4 pages

08 02 : Saint-Julien en Born – Arrêts (24 pages) de la Chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Pau – La Cour confirme la responsabilité de l'exploitante du Domaine de Pétiosse dont le bruit trouble la tranquillité des riverains, lesquels devront être indemnisés ... L'exploitante se pourvoit en cassation (n° 18/00014)

08 02 : Magescq - dossier n° 1602323-2 (Requête tendant à l'annulation pour excès de pouvoir de la délibération du 27 septembre 2016 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes *Maremne Adour Côte Sud* (CCMACS) a déclaré l'intérêt général du projet de centre de loisirs « Tout-terrain » sur le territoire de la commune de Magescq (40) et approuvé la mise en compatibilité des dispositions du plan d'occupation des sols de ladite commune) – La SEPANSO adresse au Tribunal administratif son mémoire en réplique : 6 pages

09 02 : Onesse et Laharie – L'ONF apporte les réponses aux questions posées par la SEPANSO dans son courrier du 24 janvier et fournit les 4 documents demandés.

09 02 : Pontenx-Les-Forges - Enquête publique préalable à un défrichement (forêt de pins d'une surface de 10,7 ha) et à la délivrance d'un permis de construire (n° PC 040 229 17 M 0009) pour la création d'une centrale au sol de production d'énergie photovoltaïque – Le Commissaire présente son rapport (47 pages) et son avis (6 pages) – Aucune objection des experts de la SEPANSO ne présente d'intérêt à ses yeux !

09 02 : Misson – L'association « Mieux Vivre dans la Vallée des Arrigans » écrit à nouveau au sous-préfet de Dax pour attirer son attention sur les problèmes causés par l'usine Fertinagro (2 pages + diverses pièces jointes avec mesures de bruit)

09 02 : Mugron – La SEPANSO écrit au préfet à propos d'incinérations sauvages de déchets variés.

10 02 : Aureilhan – La SEPANSO répond aux interrogations d'une personne concernées par des travaux sur un espace boisé classé.

11 02 : Mimizan – La SEPANSO adresse un recours gracieux au maire pour lui demander de retirer le permis de construire PC 40 184 17 M0155. Parallèlement la SEPANSO demande au préfet un contrôle de légalité et le prier de faire contrôler tous les actes de cette commune.

12 02 : Le préfet répond à nos courrier concernant la présence de cultures de *Miscanthus* sur des parcelles forestières : « ... *Je vous confirme que cette plante n'est pas considérée comme une essence forestière et que, par conséquent, elle ne peut être produite que sur des parcelles à vocation agricole. La mise en culture de cette graminée en forêt est donc soumise à la procédure d'autorisation de défrichement prévue aux articles L-341-1 et L-341-3 du code forestier...* »

12 02 : Dax – lecture du jugement concernant le propriétaire de la Pinède des Singes – Le tribunal le relaxe des fins de poursuites au motif que les notifications des arrêtés préfectoraux ne figuraient pas dans le dossier.

13 02 : Soustons – courrier à la personne qui projetait de demander des permis temporaires pour réaliser des cabanes en zone forestière.

13 02 : Gouts – Dossier 1700013-2 – Le Tribunal administratif fixe la cloture de l'instruction au 05 juin 2018.

13 02 : Saint-Martin de Seignanx – Nettoyage de l'appartement légué par Gérard Duchen avant sa mise en vente.

14 02 : Biscarrosse – Dossier 1701538-2 - Mémoire en défense de l'avocat de la commune (26 pages + cartographie secteur du Vivier + dossier PLU)

14 02 : Mimizan – Le maire répond à Me Ruffié qui avait adressé le 15 janvier 2018 un recours gracieux pour contester les délibérations des séances du 9 novembre et du 14 décembre 2017 concernant la désaffectation, le déclassement et la cession des parcelles T111 et T002. La commune rejette le recours gracieux de la SEPANSO (6 pages)

14 02 : Mimizan – Le maire répond à notre courrier du 11 février concernant le permis de construire PC 184 17 M 0155 et rejette notre recours gracieux.

14 02 : Magescq – Dossier 1602323 – Le président du Tribunal administratif ordonne la réouverture de l'instruction. La clôture de celle-ci est fixée au mercredi 14 mars 2018.

14 02 : Haut-Mauco – Enquête publique préalable à l'autorisation du projet d'aménagement Agrolandes – Rapport (36 pages), annexes et conclusions (4 pages) du Commissaire enquêteur sont mis en ligne – Aucune remarque de la SEPANSO n'a trouvé grâce à ses yeux.

15 02 : Capbreton – Rapport et conclusions de la Commissaire enquêtrice sur la demande de renouvellement de l'autorisation de transfert hydraulique de sédiments marins pour le rechargement annule des plages sud de Capbreton (151 pages) : avis favorable assorti de cinq recommandations.

15 02 : Soustons et Tosse – projet de complexe résidentiel et touristique à vocation golfique - La SEPANSO adresse une requête gracieuse au sujet de la délimitation administrative des territoires entre les communes de Soustons et Tosse au lieu dit "Les Montignons" (7 pages + 6 pièces jointes)

16 02 : Biaudos – Remblais illégaux (déchets BTP en zone naturelle) – Me Ruffié saisit le procureur de la République (3 pages)

16 02 : Campet-Lamolère – Le préfet répond à notre courrier du 24 janvier ; selon lui : « ... Le permis de construire initial ayant été délivré le 17/10/2013 peut faire l'objet de prorogations jusqu'au 17/10/2013... » (cf article R 424-21 du Code de l'urbanisme).

17 02 : Moliets - Nouvelle "trouvaille" à proximité du parking de l'Embouchure : un obus voir photo de la page Facebook du site de la Mairie. La SEPANSO avait adressé un courrier le 05 Avril 2015 « identification des risques » au Préfet des Landes suite à la découverte par un adhérent en Mars 2015 d'une Tellermine ; en Février 2018 un obus ! Deux engins explosifs dans le même périmètre : un hasard?

19 02 : Biscarrosse - Le préfet répond à notre courrier du 24 novembre 2017 (recours gracieux pour contester l'A.P. n° 2017-1949 portant application du régime forestier sur des parcelles propriétés de la commune de Biscarrosse sur une surface de 1987 ha). Le préfet donne des explications et maintient sa décision. La réflexion est engagée sur la gestion de la forêt usagère.

19 02 : Lesperon – Le préfet répond à notre courrier du 24 novembre 2017 (recours gracieux pour contester l'A.P. n° 2017-1945 portant application du régime forestier sur des parcelles propriétés de la commune de Lesperon sur une surface de 384 ha). Le préfet donne des explications et maintient sa décision.

19 02 : Bénesse-Mareme et Messanges – Commissions de suivi de site – Transmission du PV officiel (5 pages + présentation Powerpoint 20 pages) de la réunion du 28 septembre 2017.

19 02 : Mont de Marsan – Réunion avec la cellule nationale d'expertise sur les Projets de Territoire Midour. Patrick Ponge a représenté la SEPANSO. Un compte rendu + une présentation Powerpoint a été adressé à tous les administrateurs le 1 mars 2018.

20 07 : Hossegor et Capbreton – Enquête publique « Restauration du trait de côte et restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor » - Rapport du commissaire enquêteur (108 pages) et conclusions (26 pages) – Avis favorable certes, mais assorti de 7 réserves importantes.

21 02 : Labenne – La SEPANSO interjette appel principal des dispositions civiles du jugement contradictoire en date du 12 février rendu par le Tribunal correctionnel de Dax (N° C 122/2018) à l'encontre de M. Sébastien Lavignotte, responsable de la Pinède des singes.

21 02 : Hossegor – Dossier 170063-2 – Considérant que le préfet a retiré son arrêté du 6 décembre 2016 portant autorisation unique au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement et déclaration d'intérêt général au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement concernant la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor, le Tribunal administratif ordonne : « Il n'y a pas lieu à statuer sur les conclusions à fin d'annulation de la requête de la Fédération SEPANSO Landes ... ». Nota bene : le T.A. n'accorde pas de frais irrépétibles alors que la SEPANSO a justifié des dépenses pour un montant de 247 euros.

21 02 : Saint-Sever - Enquête publique relative à la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de sables et graviers – Observations de la SEPANSO : 3 pages

22 02 : Pau - Chambre des Appels correctionnels de la Cour d'Appel – Le cas d'une personne capturant des passereaux a été examiné.

25 02 : Consultation Pollinisateurs – La SEPANSO a répondu aux questions posées par la Commission de l'Union européenne

25 02 : Miscanthus – La SEPANSO exprime son étonnement à la lecture du courrier du préfet en date du 12 février

25 02 : Aire de stockage Bois-Tempête – La SEPANSO attend la réponse du préfet au courrier qui lui a été adressé le 31 décembre.

26 02 : Saint-Martin de Seignanx – expertise de l'appartement de Gérard Duchen légué à la SEPANSO.

26 02 : Dax – Tribunal correctionnel – La SEPANSO a confié à Me Ruffié le soin de défendre ses intérêts dans deux affaires de braconnage de passereaux. Affaire ajournée à la demande de l'avocat des prévenus.

26 02 : Lossse – La SEPANSO demande au maire des précisions sur des travaux réalisés dans une entreprise en l'absence de l'affichage réglementaire.

26 02 : Projet de LGV au sud de Bordeaux – Les associations adressent à Elisabeth Borne, Secrétaire d'Etat aux transports, une longue réponse (6 pages) à la « motion des Landes » portée par des élus landais. Georges Cingal a parallèlement adressé un courriel à Lionel Causse, député des Landes non signataire, pour exprimer son étonnement de voir des députés socialistes utiliser le logo de l'Assemblée nationale, au mépris de son règlement. Le député qui a confirmé l'utilisation abusive, indique que ce fait sera signalé à François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale.

27 02 : Bias - Enquête publique relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (77 pages) – Avis favorable assorti de quatre réserves

27 02 : Labenne - Enquête publique relative à la demande de Déclaration d'Utilité Publique d'instauration des périmètres de protection autour du forage R15 – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (33 pages) – Avis favorable

27 02 : Sainte Marie de Gosse – SAGE Adour aval - Bureau de la Commission Locale de l'Eau

27 02 : Mont de Marsan – dernier comité de pilotage « cartographie des cours d'eau » - Alain Caullet a représenté la SEPANSO – PV officiel : 2 pages + Powerpoint (13 pages) - La plaquette sur l'entretien des fossés a été mise en ligne sur le site des services de l'Etat au lien suivant :

<http://www.landes.gouv.fr/cours-d-eau-et-fosses-a3303.html> - La nouvelle cartographie sera mise en ligne fin mars 2018.

27 02 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers – André Rossard a représenté la SEPANSO – PV officiel : 6 pages – La CDPENAF a validé le document de cadrage « Etude préalable et compensation collective agricole » (3 pages)

27 02 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage – Dossier sanglier – SEPANSO excusée.

27 02 : Nousse – Courrier à Madame le Maire à propos d’effluents d’élevage qui polluent le voisinage (1 page + deux photos)

27 02 : Bias – Enquête publique relative à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (77 pages) – avis favorable assorti de 3 réserves importantes.

17 02 : [Transports illicites de matières dangereuses – Un adhérent attire notre attention sur les risques induits par les agriculteurs qui transportent à l’avant ou à l’arrière de leurs engins des substances chimiques dangereuses.](#)

28 02 : Mont de Marsan – questions forestières : le préfet devait recevoir une délégation de la SEPANSO. Malheureusement en raison de l’enneigement des routes, la SEPANSO a dû demander le report de cette réunion.

28 02 : Capbreton – La SEPANSO ayant appris le classement sans suite de la plainte contre X déposée lors du constat de la pollution du port (classement logique puisque le responsable n’avait pas été identifié), la SEPANSO adresse un courrier au vice-procureur de la République en lui apportant des éléments qui lui permettent de relancer l’enquête.

28 02 : Photovoltaïque sur des zones agricoles – La SEPANSO revient sur cette problématique qui nous avait conduit à adresser un courrier au préfet le 10/02/2017 puisque nous n’avons pas reçu de réponse. « ...*La règle est simple, faut que maître d’oeuvre soit agriculteur. Nous avons beaucoup de mal à croire qu’autant d’agriculteurs aient besoin d’autant de serres. Pouvez-vous nous assurer, Monsieur le Préfet, que toutes les serres que nous pouvons voir sont bien utilisées par des agriculteurs pour des productions agricoles ?... »*

## **Documents :**

**Création et entretien de voiries forestières : penser environnement !** – France Nature Environnement et Fédération nationale des communes forestières – 19 pages

<https://www.fne.asso.fr/publications/voirie-foresti%C3%A8re-et-biodiversit%C3%A9-un-guide-pour-une-meilleure-int%C3%A9gration>

**Mobilité du quotidien : répondre aux urgences et préparer l’avenir** – rapport établi sous la présidence de Philippe Duron (Conseil d’orientation des infrastructures) – 207 pages – 4,8 Mo

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/18400069.pdf>

**Guide de gestion des dunes et des plages associées, sous la direction de Loïc Gougnet** – 225 pages Editions Quae – 32 euros – Téléchargeable gratuitement en s’inscrivant sur le site de Quae

[http://www.quae.com/fr/r4895-guide-de-gestion-des-dunes-et-des-plages-associees.html?utm\\_content=79095&utm\\_source=Dolist&utm\\_medium=E-Mail&utm\\_campaign=NSL+fevrier+2018-800015745](http://www.quae.com/fr/r4895-guide-de-gestion-des-dunes-et-des-plages-associees.html?utm_content=79095&utm_source=Dolist&utm_medium=E-Mail&utm_campaign=NSL+fevrier+2018-800015745)

**Et si la rivière redevenait un atout pour mon territoire ?** Témoignage, exemple d’actions à mettre en œuvre à l’attention des décideurs. – Comité de Bassin Rhône-Méditerranée – 44 pages

[http://www.gesteau.fr/sites/default/files/ae\\_restaurer\\_les\\_cours\\_deau\\_fiches\\_techniques.pdf](http://www.gesteau.fr/sites/default/files/ae_restaurer_les_cours_deau_fiches_techniques.pdf)

**10 produits inattendus qui contiennent de l'huile de palme (et comment les repérer)** – France Nature Environnement

<https://www.fne.asso.fr/actualites/10-produits-inattendus-qui-contiennent-de-lhuile-de-palme-et-comment-les-rep%C3%A9rer>

**L'autoconsommation d'électricité d'origine photovoltaïque** – ADEME – 10 pages

[http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe\\_autoconsommation\\_pv\\_fevrier2018.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe_autoconsommation_pv_fevrier2018.pdf)

**Etat des lieux des résidus de pesticides dans les fruits et les légumes en France** – Générations futures – 36 pages

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2018/02/gf-rapport-pesticides-v13.pdf>

**Rapport d'information sur les enjeux des compteurs communicants** – Commission des affaires économiques – Mme Célia Lavergne – 92 pages (4 pages de conclusions intéressantes)

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i0724.pdf>

## **Documents en anglais :**

**Sustainable mobilisation of forest biomass** – EIP-AGRI Focus Group – 24 pages

[https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri\\_fg\\_forest\\_biomass\\_final\\_report\\_2018\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_fg_forest_biomass_final_report_2018_en.pdf)